

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE DOMONT
COMMUNE DE SAINT-PRIX

DEC 2023/004

DECISION DU MAIRE
INTERVENTION ARTISTIQUE POUR UN CONCERT DESSINE
LE 20 JANVIER 2023

Le Maire de la Commune de SAINT-PRIX,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 n° 2020-014 décidant de donner délégation à Madame le Maire de la totalité des dispositions prévues aux articles L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le devis 2023 N° 1 concernant l'intervention artistique dans le cadre du concert dessiné avec Javiera HIAULT-ECHEVERRIA sise 12 rue du Départ, 95880 ENGHIEEN-LES-BAINS, qui se tiendra le 20 janvier 2023 à 19h30 à Saint-Prix, à la médiathèque Alexandra David-Néel, pour un montant total de 500,00 € TTC,

DECIDE

Article 1^{er} : Autorise la signature du devis 2023 N° 1 concernant l'intervention artistique dans le cadre du concert dessiné avec Javiera HIAULT-ECHEVERRIA sise 12 rue du Départ, 95880 ENGHIEEN-LES-BAINS, qui se tiendra le 20 janvier 2023 à 19h30 à Saint-Prix, à la médiathèque Alexandra David-Néel, pour un montant total de 500,00 € TTC.

Article 2 : La dépense sera imputée à l'article 62268 – gestionnaire Culture.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois et il en sera rendu compte au prochain conseil municipal.

Fait à Saint-Prix, le 16/01/2023

Céline VILLECOURT
Maire

